

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFOS

Le mot du Comité

Bonjour !

Le 2 avril prochain, Journée mondiale de l'autisme ! N'oubliez pas de venir nous soutenir au Musée Olympique de Lausanne, où avec les autres associations romandes nous tiendrons un stand dès 10h !

En France, la campagne de cette Journée a été centrée sur le manque de scolarisation de nos enfants, cruel constat également en Suisse ! Il faut pouvoir réfléchir à la possibilité d'accueil de nos enfants en classe : des liens devront obligatoirement être établis entre secteurs spécialisés et ordinaire, il faudra penser à la formation des enseignants spécialisés, à sensibiliser les enseignants de l'ordinaire... Bref, il y a un vaste chantier à affronter ces prochaines années ! Il faudra coordonner cette politique d'intégration ou d'inclusion de la petite enfance à l'âge adulte... pour ne laisser personne sur le chemin...

Chemin semé d'embûches...

Cela va se faire...

- Flyer de l'association
- Affiche pour les pédiatres & autres
- Organisation de la Journée d'Informations de novembre 2011 !

28 mars 2011

Les rendez-vous de la semaine

30 mars	Rencontre avec des professionnels (Mf)
2 avril	STAND au Musée Olympique – Journée mondiale de l'autisme !

Des outils pour travailler lorsqu'on est enseignant !

Il existe un certain nombre d'outils pour évaluer le niveau d'intelligence, le niveau de communication, le niveau comportemental, le niveau de développement de l'enfant dont les résultats nous renseignent sur le niveau à partir duquel il est possible de commencer à travailler avec l'enfant. Le cadre est posé.

Mais qu'en est-il de l'évaluation proprement et spécifiquement scolaire pour les enfants dont le cursus scolaire est possible ? C'est un outil dont les enseignants ont besoin pour travailler ! Aujourd'hui avec la mise en place du centre d'intervention précoce et le défi (réalisable) de scolariser les enfants dès la première enfance va se poser le problème de l'évaluation de ses compétences scolaires ! Cet enfant progresse-t-il bien ? Où sont, s'il y en a, ses difficultés ? De quelle nature sont ses difficultés ? Et une fois déterminées, comment l'aider ?

La question de la mesure d'une compétence se traduit automatiquement dans la tête d'un pédagogue par l'adaptation des outils pédagogiques que cela soit d'ailleurs pour enfant dit ordinaire que pour enfant avec un handicap. La particularité de l'enfant avec autisme est qu'il faut savoir utiliser les outils en question (qui ne sont que des outils) en connaissant parfaitement la manière de penser de nos enfants... Sans cette connaissance, l'outil reste peu efficace.

Alors, 1/ quelle évaluation 2/ quels outils ? Il existe un certain nombre d'évaluations que l'on trouve sur Internet ou établies de manière informelle par des enseignants expérimentés...mais je salue le travail fait par Lydie Laurent, maman et également enseignante de son propre enfant (un classique ;-) qui a mis au point, sur la base du programme de l'Education nationale, une évaluation item par item, degré par degré, dans toutes les disciplines enseignées sur les bancs de l'école. Cet outil (qui devrait être adapté au programme scolaire romand... on devrait d'ailleurs profiter de l'harmonisation des programmes pour le proposer...) est précieux pour les enseignants parce qu'il permet d'identifier rapidement un éventuel besoin de l'enfant...et donc changer, adapter un outil ou refaire un apprentissage, etc..

Alors quels outils ? Il faut partir de la pensée concrète de nos enfants. Or, il est vrai que la pédagogie Montessori propose dans chaque apprentissage des objets concrets pour favoriser l'acquisition notionnelle. Les outils Montessori sont donc une excellente base (j'ai dit outil, pas philosophie) pour les apprentissages scolaires. Mais, évidemment, il en existe d'autres ! D'où l'impérieuse nécessité d'être formés aux diverses pédagogies et aux différentes intelligences... Et ensuite, à l'enseignant d'adapter en fonction de l'enfant, SURTOUT en n'oubliant pas tout ce qu'il doit travailler en amont et/ou en parallèle dans le domaine plus spécifique : organisation spatio-temporelle, planification, comportement, rééducation motrice générale et fine, compétences langagières (implicites, inférences, polysémie etc.), compétences sociales, etc.

Comment savoir à quel niveau les enfants peuvent accéder aux apprentissages scolaires ? Ce sont les évaluations spécifiques dans le domaine de l'autisme, type le PEP3 qui fixent le niveau de développement et c'est sur cette base, essentiellement, qu'il faut partir pour déterminer un « niveau » scolaire. Là, l'évaluation de Lydie Laurent a tout son sens parce qu'elle mesure les compétences au fur et à mesure que l'enfant avance dans sa scolarité. Mais il est important, y compris dans le domaine scolaire, de partir du niveau le plus proche de l'enfant.

Enseigneriez-vous la théorie des probabilités à des enfants âgés de 4 ans ? Or, tenir un crayon dans la main, même si l'enfant a déjà 4 ans, peut être comme apprendre la théorie des probabilités si son niveau de développement est celui d'un enfant de 6 mois... Partir de la réalité et mettre en place les justes apprentissages c'est fondamentalement respecter l'enfant dans sa réalité.

A vos agendas

11 avril : Cours de sensibilisation, cfr site

A lundi prochain !